

Voudrait-on tuer le logiciel libre que l'on ne s'y prendrait pas mieux

Le titre de mon billet du jour ne sort pas du cerveau torturé d'un gus dans un garage mais d'une émission radiophonique tout bien comme il faut de France-Inter. Il émane de Bernard Maris qui dans son émission L'autre économie du 9 mars dernier nous a proposé un percutant petit édito résumant si bien la situation que nous nous sommes permis de le reproduire ci-dessous.



Jacques Attali par ci, Une de Libération par là... on parle enfin de l'Hadopi en dehors de la blogosphère à la faveur de son passage à l'Assemblée. Et force est de constater que là aussi le projet de loi « Création et Internet » semble faire quasiment l'unanimité contre lui, les observateurs oscillant entre critique non voilée et grande perplexité.

Pour se tenir au courant, rien de tel que la revue de presse de la Quadrature du Net. À parcourir ces articles, on se dit que le chemin de croix de Christine Albanel et du gouvernement ne fait que commencer...

PS : Soit dit en passant, je plaide coupable par naïveté, mais qui peut bien m'expliquer pourquoi les émissions de ce joyau du service public qu'est Radio France ne sont pas librement disponibles en archives (et en formats ouverts) ?

La loi Hadopi

URL d'origine du document

Télécharger la chronique au format Ogg (1,4 Mo)

Bernard Maris - 9 mars 2009 - L'autre économie - France Inter

Cette semaine les députés examinent le projet de loi HADOPI sur le piratage et le téléchargement illégal...

HADOPI qu'est ce que ça veut dire ? ça veut dire « Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet ». Cette Hadopi contrôlera et punira les internautes qui se livrent au téléchargement illégal. En fait le projet de loi sera pompeusement baptisé par le gouvernement « Création et internet » présenté par le ministère de la culture et inspiré par l'ancien PDG d'une grande surface, la FNAC. Que va faire cette autorité ? Lorsqu'un internaute téléchargera illégalement une œuvre musicale ou cinématographique depuis Internet, il sera rappelé à l'ordre, d'abord par l'envoi d'une lettre d'avertissement puis, en cas de récidive d'une lettre recommandée, et enfin par la suspension puis la résiliation de l'abonnement Internet.

C'est donc extrêmement sévère...

C'est sévère, mais on comprend la FNAC qui a envie de vendre des CD. Autrefois il y avait des milliers de marchands de disques en France, autant que de libraires, ils ont été tués par les grandes surfaces, et il est tout à fait humain qu'ayant liquidé les petits vendeurs, les gros veillent garder leur rente. Les artistes, les créateurs, eux sont beaucoup plus partagés sur le piratage.

Pourquoi ?

Pour deux raisons.

- Parce que le téléchargement ne les a pas empêché de vendre, au contraire les a fait connaître, n'a jamais diminué le nombre de fan dans les concerts pas plus que le magnétoscope n'a tué le cinéma ou la radio la chanson.
- Pour une deuxième raison plus profonde. Les artistes, les créateurs savent qu'ils sont des imitateurs, ils ont appris de plus anciens, de plus géniaux, bref de maîtres. S'ils n'avaient pas eu accès à la création d'autrui, ils n'auraient pas créé. On peut aussi interdire les bibliothèques gratuites : c'est ce qu'avaient voulu faire certaines éditeurs. Ça ne favorisera pas l'éclosion des écrivains.

Enfin cette loi est une menace pour le logiciel libre...

Oui, parce qu'il faudra bien mettre des policiers derrière chaque ordinateurs, des mouchards qui seront des logiciels propriétaires, et que le rêve des logiciels

propriétaires (Microsoft, Apple) est de tuer les logiciels libres qui sont beaucoup plus efficaces et performants ; et surtout fonctionnent selon un principe qu'ils détestent qui est celui de la coopération et de la réciprocité. Or il est impossible, par définition même, de filtrer les communications d'un logiciel libre. Logiciel libre et dispositifs de contrôle d'usage et de mouchardage sont ontologiquement incompatibles. Voudrait-on tuer le logiciel libre que l'on ne s'y prendrait pas mieux.

La phrase : On copie, on copie, et on finit par faire une œuvre. Picasso.